

**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT
EN VERTU DE LA NORME MULTILATÉRALE 51-102**

ITEM 1 Émetteur assujetti

Exploration Typhon Inc. (« **Typhon** » ou la « **Société** »)
David Mc Donald
255 Curé Labelle, suite 204
Laval, Québec, H7L 2Z9

ITEM 2 Date des changements importants

Le 19 août 2019.

ITEM 3 Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été émis en anglais et en français par Typhon le 20 août 2019. Les copies de chaque version sont jointes à la présente déclaration.

ITEM 4 Résumé des changements importants

Typhon annonce la clôture de la transaction avec Corporation Aurifère Monarques, soit la vente de sa participation de 50 % dans la propriété Fayolle.

ITEM 5 Description complète des changements importants

Typhon annonce la clôture de la transaction avec Corporation Aurifère Monarques («Monarques»), soit la vente de sa participation de 50 % dans la propriété Fayolle. En contrepartie, Monarques émettra 3,4 millions de ses actions ordinaires à la Société, a versé un montant de 500 000 \$ et lui versera une somme additionnelle de 500 000 \$ dans moins de cinq mois et de 150 000 \$ dans douze mois. Les actions émises à Typhon sont assujetties à des restrictions sur leur transfert pour des périodes allant jusqu'à 24 mois.

La Société détient toujours la propriété Monexco qui est située à environ 30 km au nord-ouest de la ville de Chibougamau. Le bloc de 42 claims (2 324,02 hectares) est détenu à 100% par Exploration Typhon Inc. Le camp minier de Chibougamau a produit au cours de son histoire 47,8 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,8 % cuivre et 2 g/t or.

De plus la direction travaille toujours à évaluer de nouveaux dossiers afin de donner le meilleur rendement possible à ses actionnaires.

ITEM 6 Recours au paragraphe 7.1 2) ou 3) de la norme canadienne 51-102

Aucune demande n'est faite en vertu des dispositions ci-haut mentionnées.

ITEM 7 Information omise

Aucune information n'a été omise en regard du changement important décrit au présent document.

ITEM 8 Dirigeant principal

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter David Mc Donald, Président et Chef de la direction de la Société, au (450) 622-4066.

ITEM 9

Date de la déclaration

Le 20 août 2019.



PRESS RELEASE

**CLOSING OF THE TRANSACTION
TO SELL THE PARTICIPATION OF 50%
IN THE FAYOLLE PROPERTY**

Laval, Canada, August 20, 2019 – **Typhoon Exploration Inc. (TSX-V: TYP) («Typhoon»)** announces the closing of the transaction with Monarch Gold Corporation («Monarch») to sell its interest of 50% in the Fayolle property. In exchange, Monarch will issue 3.4 million of its common shares to Typhoon, has paid an amount of \$500,000 and will pay an additional \$500,000 in less than five months and \$150,000 in 12 months. The shares issued to Typhoon are subject to restrictions on their transfer for periods of up to 24 months.

Typhoon still owns the Monexco property which is located about 30 Km North-West of the town of Chibougamau. The single block of 42 contiguous designated claims (2,324.02 hectares) is 100% owned by Typhoon Exploration Inc. The mining camp of Chibougamau produced during its history 47.8 million tonnes of ore at an average grade of 1.8% of copper and 2 g/t of gold.

In addition, the management is still working to evaluate new files in order to give the best possible returns to its shareholders.

Typhoon common shares are listed on the TSX Ventures Exchange under the stock symbol TYP.

FOR MORE INFORMATION

David Mc Donald,
President & CEO
Tel: 450.622.4066
dmcDonald@explorationtyphon.com
www.typhoonexploration.com

Neither the TSX Venture Exchange nor its Regulation Services Provider (as that term is defined in the policies of the TSX Venture Exchange) accepts responsibility for the adequacy or accuracy of this release.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CLOTÛRE DE LA TRANSACTION CONCERNANT LA PARTICIPATION DE 50% DANS LA PROPRIÉTÉ FAYOLLE

Laval, Canada, 20 août 2019 – **Exploration Typhon Inc. (TSX-V: TYP)** (la «**Société**») annonce la clôture de la transaction avec Corporation Aurifère Monarques («**Monarques**»), soit la vente de sa participation de 50 % dans la propriété Fayolle. En contrepartie, Monarques émettra 3,4 millions de ses actions ordinaires à la Société, a versé un montant de 500 000 \$ et lui versera une somme additionnelle de 500 000 \$ dans moins de cinq mois et de 150 000 \$ dans douze mois. Les actions émises à Typhon sont assujetties à des restrictions sur leur transfert pour des périodes allant jusqu'à 24 mois.

La Société détient toujours la propriété Monexco qui est située à environ 30 km au nord-ouest de la ville de Chibougamau. Le bloc de 42 claims (2 324,02 hectares) est détenu à 100% par Exploration Typhon Inc. Le camp minier de Chibougamau a produit au cours de son histoire 47,8 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,8 % cuivre et 2 g/t or.

De plus la direction travaille toujours à évaluer de nouveaux dossiers afin de donner le meilleur rendement possible à ses actionnaires.

Les actions ordinaires de Typhon sont inscrites à la **Bourse de croissance TSX** sous le **symbole «TYP»**.

POUR PLUS D'INFORMATION

David Mc Donald
Président et Chef de la direction
Tél: 450.622.4066
dmcDonald@explorationtyphon.com
www.explorationtyphon.com

La bourse de croissance **TSX** et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Règles de la bourse de croissance TSX-V) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.